

Un sacrement est un signe institué par Jésus pour produire ou augmenter la grâce.

### "DE QUOI QU'Y A SEPT ?..."

Y a 'c'est épatant' ". Disons plus sérieusement qu'il y a sept sacrements: Le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême onction, l'ordre et le mariage.

Si tu n'es pas capable de les énumérer, sache au moins les reconnaître au vol (test: la profession de foi est-elle un sacrement ?).

*Le sacrement est un signe sensible,*

*Il me semble qu'on peut supprimer le mot "sensible": un signe tombe forcément sous le sens, sous l'un des sens au moins.*

*Le signe peut être multiple: Le jour de ma confirmation, j'ai vu le geste de l'évêque, je l'ai entendu prononcer certains mots. J'ai senti qu'on me touchait la tête et le front. J'ai respiré le parfum du chrême.*

*Il faut donc considérer le signe avec soin. Il me renseigne sur ce que je ne vois pas: la grâce que je reçois lui ressemble. Grâce habituelle (= **sanctifiante**) bien sûr. Le sacrement me la donne, me la rend ou la fait croître. Tu n'as peut-être pas envie d'être vénéré sur un autel. Rassure-toi cela ne t'arrivera sûrement pas. Les sacrements ont tout de même été inventés pour nous sanctifier.*

Tous ceux qui s'approchent des sacrements ne sont pas des saints, mais les saints seront toujours pris parmi ceux qui les reçoivent souvent. (Abbé Vianney)

Dès qu'une personne fréquente les sacrements, le démon perd toute sa puissance ... Le démon fait tout ce qu'il peut pour nous en éloigner. (Abbé Vianney)

La carrière dans laquelle nous sommes entrés après le baptême est comme les champs dans la saison des fruits. Il n'y a qu'à prendre, à cueillir. Après le baptême, toutes les grâces, tous les dons du ciel sont à notre disposition, pourvu que nous vivions chrétiennement. (Abbé Vianney)

*En même temps que la grâce sanctifiante Dieu me donne ce qu'il faut pour bien recevoir le sacrement (grâce actuelle si je ne me trompe, grâce pour poser un acte bon).*

*C'est Jésus qui a inventé les sacrements. Le mariage est un cas particulier: il existait avant Jésus qui en a fait un sacrement, un moyen de sanctification.*

*Trois conditions sont à remplir sous peine d'invalidité: S'y trouvent-elles? Le sacrement fait son effet. On n'y peut rien. Les gens distingués disent qu'il agit "ex opere operato."*

*Première condition: Il faut se conformer au règlement. J'ai connu un prêtre qui demandait aux enfants qu'il baptisait (?) de s'arroser eux-mêmes. Il trouvait cela plus joli, plus expressif (de quoi, je me demande ?)*

*Deuxième condition: Celui qui reçoit le sacrement doit être d'accord.*

*Je mets le baptême à part: c'est une naissance (et quelle naissance !). Or on ne demande pas à naître: c'est un cadeau.*

*Troisième condition: Celui qui donne le sacrement (le ministre) doit avoir pour le moins l'intention de l'Eglise.*

*J'ai mis "pour le moins". Il arrive en effet que cette intention soit mêlée à d'autres qui ne sont pas très reluisantes. Figure-toi qu'on trouvait autrefois des prêtres qui donnaient l'absolution moyennant finance (Je n'ose affirmer que le spécimen a disparu).*

Je veux que mes prêtres soient généreux et non pas avares, qu'ils ne vendent pas, par cupidité et par avarice, la grâce du Saint-Esprit qui est à Moi... Ce qu'ils ont est un don ... C'est donc avec le cœur large, par sentiment d'amour, pour mon honneur et le salut des âmes qu'ils doivent le donner à toute créature raisonnable qui le demande humblement. (Sainte Catherine de Sienne)

*C'est ici le lieu de rappeler que les sacrements agissent même si le ministre est indigne. Je ne sais pas quel prêtre m'a baptisé: c'était peut-être un ivrogne.*

*Mais quel beau chrétien je fais de toute façon !*

*Pourtant, si ce prêtre était un type bien, on ne pourrait que se réjouir.*

La régénération ne tient pas au vouloir des autres, mais du seul Esprit. Il n'est pas écrit: 'Si quelqu'un ne renaît de par la volonté de ses parents ou de ceux qui le présentent, ou dans la foi du ministre...', mais 'Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint...' L'eau donc manifeste extérieurement la grâce du sacrement et l'Esprit en opère intérieurement le bienfait... (Saint Augustin)

*Trois sacrements ne se reçoivent qu'une fois: le baptême, la confirmation et l'ordre: ils impriment en effet dans l'âme un caractère (une marque indélébile; comme les tatouages avant qu'on ait inventé le moyen de les faire disparaître).*

*On trouve en enfer des tatoués qui ont cessé d'en être fiers.*